



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Compte rendu FSU du CHSCT-SD 12 extraordinaire du 10 février 2022 de 10 h à 11h 40 en distanciel

Présent-es :

- Dasen, Mme LAJUS : présidente de séance
- Secrétaire Générale : Mme VINCENT
- Conseiller-es de Prévention Départementale : Mme BRESSAC et M LAGARRIGUE
- une secrétaire administrative de séance : Mme FILIPPA
- Pour la FSU, 4 titulaires : Emilie MAFFRE, Maryline LAUMOND, Michel NARANJO et Céline PETIT
- Pour l'UNSA : Christine BOUIX

Ordre du jour : point situation crise sanitaire

1/ Quelle est la situation sanitaire du département ?

Depuis le 10/02, la préfecture, l'ARS et la DSDEN se réunissent tous les 2 jours pour étudier les situations d'école où est observée une montée rapide du nombre d'élèves positifs au Covid. Lorsqu'une classe est fermée, elle l'est pour 7 jours afin de stopper la propagation. Il peut y avoir aussi des classes où l'accueil est suspendu faute de remplaçant-es. Il y en avait 70 il y a une semaine et 43 hier mercredi 09/02.

Concernant le nombre d'élèves positifs au Covid dans les établissements Publics et privés, 1^{er} et 2nd degré, sur les 6 derniers jours, on comptait 543 cas le 01/02. La courbe est très irrégulière, le nombre de cas ne cesse de varier d'un jour à l'autre. On enregistre chaque jour de nouveaux cas. On ne peut pas encore parler de décrue.

On constate également une baisse d'effectifs chez les soignant-es parce qu'ils sont positifs au Covid, notamment dans les hôpitaux de Rodez et Villefranche où la situation est tendue. Le 02/02, il y a eu une 1^{ère} levée de contraintes mais pas dans les écoles.

2/ Quelle est la règle concernant le port du masque dans la cour de récréation pour le 2nd degré ?

En EPS, les élèves et enseignants doivent-ils porter le masque sur les installations en extérieur ? Pas de réponse immédiate concernant l'EPS. Madame LAJUS apportera une réponse plus précise et officielle lors du CHSCT le 15 février.

Pour le 2nd degré, c'est le droit commun qui s'applique donc le masque n'est pas obligatoire dans la cour. Le protocole du 2nd degré se situe au niveau 2 et celui des écoles au niveau 3. Une représentante du personnel, cheffe d'établissement explique que dans son établissement, elle a permis aux élèves de ne plus porter le masque dans la cour. Des parents d'élèves avaient fait une demande dans ce sens. Elle constate que certains élèves gardent le masque.

Dans le 1^{er} degré, la FSU constate qu'il est de plus en plus compliqué de faire porter le masque aux élèves dans la cour et qu'il y a une lassitude.

3/ Quelles informations avez-vous sur la dotation des classes en capteurs de CO2 et en purificateurs d'air ? La communication promise auprès des collectivités a-t-elle été faite ?

Une information a été diffusée mardi soir dans les préfetures, les rectorats et les ARS : le soutien financier est augmenté. Auparavant, le plafond était une subvention de 2 euro/élève, il est désormais de 8 euro/élève. De plus, la démarche a été simplifiée car le dossier était assez lourd. Il y a une rétroactivité financière pour les communes qui s'étaient engagé avant cette annonce.

4/ Les collègues sont étonné-es de devoir donner leur carte vitale lorsqu'ils/elles vont retirer leurs autotests en pharmacie. La FAQ stipule de devoir présenter sa carte d'identité. Ne peut-on craindre un reste à charge pour les collègues dans ce cas-là ? Est-ce que cela signifie que les autotests sont à la charge de la sécurité sociale plutôt qu'à la charge de notre employeur, l'Education Nationale ?

La DASEN va se tourner vers l'ARS car elle n'a pas connaissance de cette information.

5/ Pourquoi les directeur-trices ont-ils été convié-es à une réunion affelnet alors que nous ne cessons de dénoncer leur surcharge de travail ?

La dsden a souhaité trouver une organisation la plus efficace possible en permettant aux directeur-trices d'avoir une aide pas à pas. Le problème c'est que c'est arrivé à une période où l'épidémie était au plus haut. La DASEN a souhaité faire un schéma d'alerte pour alléger le travail des directeur-trices, elle reconnaît que ça a eu l'effet inverse. Elle comprend ceux et celles qui n'ont pas pu participer. Elle a essayé de réagir dès qu'ils s'en sont rendu compte.

6/ Qu'en est-il des primes pour avoir gardé les enfants de soignants pendant la semaine de confinement l'an dernier ? Cela va faire un an et elles n'ont toujours pas été versées. Nos collègues s'en étonnent.

Ils vont se tourner vers les inspecteur-trices car les directeurs-trices n'ont pas été questionné-es sur cette participation. Il n'y a pas eu de mise en paiement pour l'académie.

7/ Dans le "kit" délivré aux infirmières (2 ans après le début de la crise et après avoir réclamé ce matériel sans cesse) il y avait 2 boîtes d'autotests dont la date de péremption est le 3/02. Une collègue précise qu'elles lui ont été délivrées le 27/01, soit 1 semaine avant. A qui doit-elle rendre ces 20 autotests qu'elle ne pourra jamais utiliser? Si besoin, peut-elle en redemander ?

Il ne faut pas utiliser d'autotest périmé et ne pas hésiter à en redemander.

8/ Avez-vous obtenu la réponse à notre question concernant les autotests qui avaient une date de péremption différente sur la boîte et sur l'écouvillon ?

Il faut se référer à la date de péremption la plus proche.

10/ Dans le 2nd degré, 1 salle de classe = 1 classe est-ce toujours obligatoire ?

La FAQ n'a pas changé. C'était une recommandation forte mais ça n'a pas pu être mis en place dans tous les établissements. C'est à mettre en place dans la mesure du possible mais pas il n'y a pas d'obligation. Le terme obligation n'apparaît pas dans la FAQ. Une représentante du personnel, cheffe d'établissement intervient pour dire que c'est compliqué à ce stade de l'année de refaire les emplois du temps pour mettre fin à cette pratique.

Pour la FSU, les collègues ne font que ça depuis 2 ans de changer leurs habitudes. Ils subissent cette pratique imposée dans les établissements et ça ne les dérangera pas de tout changer à nouveau. Beaucoup de collègues du 2nd degré souhaitent vivement retrouver leur salle de classe, ce qui améliorera leurs conditions de travail.

11/ qu'en est-il des ETP administratifs recrutés pour 3mois/circonscription? Comment leur mission permet-elle d'alléger la tâche des chefs d'établissements, des directeurs-trices ?

La période a été prolongée jusqu'en juillet. Il y a eu une vague de recrutements, ils se sont servis du vivier qu'ils avaient. Ils ont trouvé 1 personne/circonscription. Cette personne travaille sous la responsabilité de l'IEN qui détermine sa mission afin d'alléger le travail

Ce que nous dénonçons :

1/ Il est demandé aux collègues en arrêt de travail pour Covid et dont l'accueil de la classe a été suspendu, d'assurer la continuité pédagogique. Il est illégal de demander à des PE en arrêt de travail de travailler à distance. Certain-es

collègues vivent très mal cette situation. Or, un courrier demande aux directrices d'avertir les parents que l'accueil est suspendu et que la continuité pédagogique sera mise en place.

La DASEN répond que quelqu'un qui est malade ne doit pas travailler. Elle n'a pas connaissance de ce courrier. Le soir même, lors de l'instance de suivi de la situation sanitaire (annoncée par le 1^{er} ministre), la DASEN a informé les organisations syndicales qu'elle discuterait de ce courrier avec les IEN la semaine prochaine. Juste avant les vacances d'hiver, c'est déjà trop tard. Le mal est fait, les collègues subissent ce problème depuis la rentrée de janvier !

2/ Dans le 1^{er} et 2nd degré, il y a des classes qui ne ferment pas alors que de nombreux élèves sont absent-es Il est alors demandé aux enseignant-es d'assurer la continuité pédagogique et l'enseignement en présentiel.

Elle reconnaît que c'est compliqué, on ne peut pas parler de qualité d'apprentissage à son maximum. Si une classe ferme, un élève peut se retrouver à l'issue de son isolement avec sa classe qui ferme. Elle salue le travail qui est fait, chacun fait au mieux comme il peut. Néanmoins, pour elle, il faut que l'élève se rende compte que ce ne sont pas les vacances. Les plans de continuité pédagogiques permettent de faire au mieux, il y a des ressources qui peuvent aider comme Lumni.

La FSU intervient pour expliquer que dans le 2nd degré, le problème est le même. Cette pseudo continuité rassure les parents mais les enseignants savent qu'il va falloir recommencer car certains n'auront pas fait le travail. Certains n'ont pas les moyens cognitifs ou matériels de travailler et de rattraper tous ces cours. Il ne faut pas oublier que certains élèves sont malades et donc dans l'incapacité de travailler. On ne retiendra pas que cette période est la plus propice aux apprentissages.

La FSU dénonce les propos de Jean Michel Blanquer qui se targue d'avoir vu les résultats des élèves français en augmentation. Comment est-ce possible dans une telle situation ? Comment peut-on constater une amélioration des résultats des élèves dans une telle période d'apprentissage ? Au contraire, les collègues sont très soucieux-ses de ne pouvoir davantage avancer dans les programmes.

3/ Nouveau témoignage d'une directrice qui a eu des tests salivaires dans son école. Elle a été avertie qu'il y avait 4 élèves testés positifs dans son école et aucun des parents ne s'est manifesté.

La DASEN : L'ARS va être avertie de cette situation.

4/ Concernant la qualité des masques FFP2 livrés : ce sont des masques de chantier qui sentent très mauvais et qui sont difficilement supportables.

La conseillère de prévention reconnaît qu'il y a eu des retours de ces masques à la DSDEN. Les collègues souhaitant des masques chirurgicaux à la place peuvent en demander. Les personnels des classes de CP et maternelle peuvent bénéficier de masques inclusifs (20 lavages) .Ils doivent être demandés à la circonscription.

5/ L'utilisation des AESH et AED dans les collèges pour pallier au manque d'enseignant-es :

La DASEN : la situation ne s'améliore pas, ils n'arrivent pas à recruter de nouveaux AED. Il y a un problème pour recruter des AED dans ce département. Un apport d'heures a été fait par l'académie pour augmenter le nombre d'heures des AED afin de pallier à l'absence de leurs collègues. Tou-tes les chef-fes d'établissement saluent leur travail. Certains personnels administratifs font de la vie scolaire également car il y a des CPE absents.

La FSU intervient pour dire qu'il faut aussi réfléchir à comment les AED sont indemnisés. Autrefois, ils étaient étudiants et aujourd'hui ce n'est plus forcément le cas .Les aesh se retrouvent à assurer des missions qui ne sont pas les leurs, à garder des classes car il y a un ou des enseignant-es absent-es

Une représentante du personnel indique qu'il y a beaucoup d'absentéisme pour certaines familles depuis le début de la pandémie.

La DASEN répond que ça s'observe partout en France, que l'on n'a pas fini de mesurer les effets secondaires de la pandémie et que.la dimension sociale de l'école s'étirole un peu ce qui est un vrai souci.

La DASEN s'engage à répondre aux questions, pour lesquelles elle n'avait pas la réponse, lors des questions diverses du CHSCT-sd12 du 15/02/22